

Décision 16-DCC-78 du 10 juin 2016

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier situé à Toulouse par la société Oppidéa et la Caisse des Dépôts et Consignations

Posted on: 02 août 2016 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Caisse des Dépôts et
Consignations et sté Oppidéa

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

ensemble immobilier situé à
Toulouse

Lire

le texte intégral de la décision

59.3 Ko